



**Conseil d'établissement  
11 septembre 2024 à 20 h 35  
EN PRÉSENCE ET EN VIRTUEL  
À LA SALLE DES DÎNEURS DU LANGEVIN**

**Présences :**

- Émilie Ringuet, parent
- Guillaume Paradis, parent
- Josianne Désilets, parent
- Éric Lepage, parent
- Annick Dubé, enseignante
- Louis-Philippe Carrier, enseignant
- Myriam Boucher, direction
- Myriam Desjardins, direction adjointe
- Elisabeth Naud, enseignante
- Alexis Gagné-Pelletier, enseignant
- Dominique Lavoie, enseignante
- Laurie Samson, enseignante
- Maxime Therrien, parent
- Alexandre Charest, parent
- Mélanie Lapointe, parent substitut
- Nadia Poirier, membre de la communauté
- Jean-François Rioux, parent substitut
- Mylène Vézina, membre de la communauté
- Sarah Toulouse, parent
- Élyse Lussier, parent
- Ivan Provost, membre de la communauté
- Isabelle Vachon, membre de la communauté
- Vincent Caron, membre de la communauté
- Yannick Michaud, membre de la communauté

| 2024-09-11-01

**1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM:**

Madame Myriam Boucher souhaite la bienvenue aux membres présents. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et valablement ouverte.

| 2024-09-11-02

**2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE**

Madame Myriam Desjardins se porte volontaire pour la prise de notes de cette rencontre. Accepté à l'unanimité.



2024-09-11-03

### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Éric Lepage fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé qu'après le point 9 d'avoir une période de questions pour terminer l'assemblée. Par la suite, le conseil débutera le conseil d'établissement.

Il est proposé par M. Alexandre Charest appuyé par Mme Sarah Toulouse à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 JUIN 2024

Monsieur Éric Lepage mentionne que le procès-verbal sera présenté lors de la prochaine rencontre du CÉ.

2024-09-11-04

### 5. ÉLECTION (4 POSTES DE PARENTS EN ÉLECTION POUR UN MANDAT DE 2 ANS, DONT UN POUR UN MANDANT D'UN AN)

#### Mandats d'un an:

Mesdames Sarah Toulouse et Élyse Lussier.

#### Mandats de 2 ans:

Messieurs Maxime Therrien, Guillaume Paradis et Alexandre Charest et Mme Josiane Désilets.

Monsieur Guillaume Paradis propose Mme Mélanie Lapointe comme parent substitut. Madame Lapointe accepte.

2024-09-11-05

#### **5.1 Présidence :**

Monsieur Alexandre Charest propose monsieur Éric Lepage. Monsieur Éric Lepage accepte.

2024-09-11-06

#### **5.2 Vice-présidence :**

Madame Sarah Toulouse propose monsieur Alexandre Lepage. Monsieur Alexandre Lepage accepte.

2024-09-11-07

#### **5.3 Secrétariat :**

Madame Sarah Toulouse propose une rotation du secrétariat d'elle-même et de madame Élyse Toulouse. Elles acceptent.

2024-09-11-08

#### **5.4 Trésorerie :**

Madame Dominique Lavoie se propose à la trésorerie.

2024-09-11-09

#### **5.5 Représentant et du substitut au comité de parents :**

Madame Myriam Boucher demande si des parents sont intéressés par le poste de représentant de notre école sur ce comité. Après discussion, M. Jean-François Rioux se propose pour être le représentant sur le comité de parent. Monsieur Éric Lepage agira à titre de substitut.



Madame Sarah Toulouse propose monsieur Alexandre Charest.  
Monsieur Éric Lepage se propose comme substitut.

2024-09-11-10

### 5.6 Membre de la communauté

Monsieur Yannick Michaud propose comme membre de la communauté.

Madame Sarah Toulouse propose la nomination des postes.

## 6 COURRIER

Aucun courrier n'est présenté.

## 7 PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE OU DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE NÉCESSITANT UNE DÉCISION;

2024-09-11-11

### 7.1 Demande d'autorisation de sorties éducatives :

Madame Myriam présente le tableau des sorties éducatives.

Mesdames Annick Dubé et Myriam Boucher expliquent les détails du voyage à Boston. Priorité à tous les secondaires 2 et ensuite des entrevues seront faites pour des élèves de secondaire 1. Madame Sarah Toulouse mentionne le prix élevé par élève. Elle a une préoccupation pour les élèves démunis. Madame Émilie Ringuet demande s'il y a un nombre minimal d'élèves pour que le voyage puisse être réalisé. Si le nombre d'élèves est inférieur, le montant demandé sera plus élevé par élève.

Monsieur Alexandre Charest propose la demande d'autorisation des sorties éducatives.

2024-09-11-12

### 7.2 Calendrier des rencontres du conseil d'établissement

Madame Myriam Boucher propose certaines rencontres virtuelles.

À la suite d'une discussion, les membres désirent que les rencontres soient les lundis ou les mercredis. Madame Myriam Boucher passe au vote et la majorité désire les mercredis.

Il est proposé que si mauvais temps, un lien Teams sera envoyé à 16 h afin de faire la rencontre virtuellement.

Madame Sarah Toulouse propose le calendrier des rencontres du conseil d'établissement.

## 8 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE OU DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE :

### 8.1 Dénonciation d'intérêts :

Madame Myriam Boucher présente la formule de dénonciation d'intérêts. Madame Boucher va envoyer le formulaire à tous et les membres devront tous le compléter et le retourner à l'école, et ce, même s'il n'y a aucune dénonciation d'intérêts.



## **8.2 Formation obligatoire pour tous les membres du conseil d'établissement**

Madame Myriam Boucher explique qu'il y a des capsules à visionner. Monsieur Éric Lepage mentionne que cela se fait très bien et ce n'est pas très long.

De plus, lors de chaque convocation, Madame Myriam Boucher mentionne selon les sujets traités, nous allons joindre des fiches thématiques.

## **10. PAROLE AUX DIVERS REPRÉSENTANTS :**

**10.1** Public

**10.2** Trésorerie

**10.3** Représentants.es des parents

**10.4** Représentants.es du comité de parents :

**10.4.1** Représentants.es des parents;

**10.5** Représentants.es du personnel;

**10.5.1** Enseignants.es

**10.5.2** Professionnelles

**10.5.3** de soutien

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune.

| 2024-09-11-13

## **12. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Sarah Toulouse et appuyé à l'unanimité de lever l'assemblée à 21 h 37.